

mémoire.

soumis dans le cadre des
**Consultations
prébudgétaires
2024-2025**
menées par
le gouvernement
du Québec.

présenté par
**la Coalition pour
un hôpital régional
à Drummondville.**

à l'attention de
**Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
du Québec.**

9 février 2024





à propos de nous.

La Coalition pour un hôpital régional à Drummondville (ci-après, « la Coalition ») a pour mission première de rassembler la population centricoise et de sensibiliser les décideurs publics à l'importance de construire, dans les meilleurs délais possibles, un nouvel hôpital régional à Drummondville.

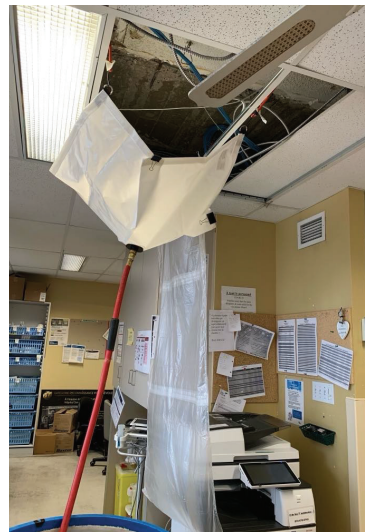
La Coalition a également pour objectif de veiller à la réalisation de ce vaste chantier dans les délais requis et au maintien de services et de soins de santé de qualité dans l'ensemble de la région pendant cette période de transition.

La Coalition est un organisme à but non lucratif qui regroupe une multitude d'acteurs de premier plan issus de différentes sphères d'activité, notamment des milieux médical, municipal, économique, communautaire, scolaire et citoyen. De fait, elle est la voix de la communauté centricoise et le principal interlocuteur face aux instances décisionnelles sur cet enjeu crucial pour le maintien de soins de santé de qualité dans le Centre-du-Québec.

nécessité d'un nouvel hôpital régional.

À l'heure actuelle, l'établissement hospitalier desservant la communauté drummondilloise et ses environs est l'hôpital Sainte-Croix qui est située sur la rue Heriot à Drummondville. Cet établissement, dont la construction initiale a été amorcée en 1947, a plus de 75 ans. Il s'agit probablement de l'un des établissements hospitaliers encore en activité parmi les plus vieux au Québec. Il s'agit également, sans grande surprise, d'un établissement devenu, avec le temps, largement désuet.

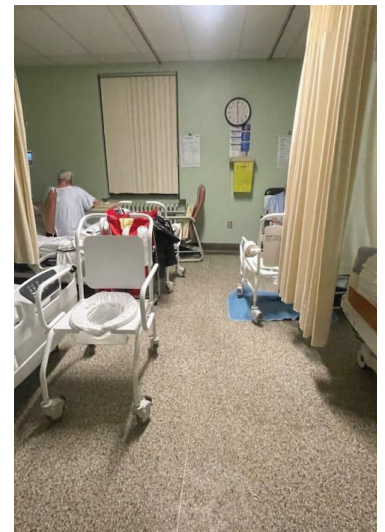
Au cours des dernières semaines, et selon le témoignage de plusieurs professionnels de la santé y travaillant, les incidents se sont multipliés au sein de l'établissement : fuites d'eau à répétition, inondations, début d'incendie en raison d'un bris électrique, et débordements des installations sanitaires n'en sont que quelques exemples. Des images navrantes, reproduites ci-dessous, ont d'ailleurs circulé dans les médias et sur les réseaux sociaux, suscitant l'opprobre général.



Outre la grande vétusté technique du bâtiment, on y dénote également un manque criant d'espace considérant la croissance démographique constante de la région depuis sa création. Ainsi, selon une analyse et une expertise indépendante réalisée à la demande du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS-MCQ) en décembre 2023 (rapport Lemay), l'hôpital Sainte-Croix devrait être agrandi de 47 % et ce, seulement pour mettre les secteurs actuels aux normes du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), et de 59 % pour répondre adéquatement aux besoins actuels, et non futurs, de la population¹. Ce manque d'espace se traduit par de trop nombreuses chambres triples, voire quadruples, ce qui remet en question l'intimité des patients, en plus de faciliter la transmission d'infections et de complexifier le travail des professionnels de la santé. À ce chapitre, le CIUSSS-MCQ dénote également que les espaces cliniques sont inadaptés et insuffisants pour exercer une pratique de qualité. Plusieurs services demeurent d'ailleurs, en ce moment, non fonctionnels à 100 %.

Finalement, faute d'espace, l'hôpital n'est pas en mesure d'accueillir de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie.

Toujours selon le rapport Lemay, l'établissement est à ce point désuet que même des rénovations et des investissements majeurs, qui pourraient facilement atteindre le demi-milliard de dollars, ne pourraient résoudre les enjeux structurels et le déficit d'espace au sein de l'établissement.



¹ CIUSSS-MCQ. Fiche. Construction – Nouvel Hôpital Drummondville

des impacts sur les soins de santé offerts.

Les installations étroites et désuètes de l'hôpital Sainte-Croix, qui constituent un environnement de travail peu enviable, rendent plus difficiles l'attraction et la rétention de personnel au sein de l'établissement. Le personnel en place doit vivre au quotidien avec d'importantes frustrations, que ce soit au niveau des dysfonctions fonctionnelles inhérentes aux agrandissements successifs, du manque criant d'espace, à la vétusté des installations et du matériel médical et aux plaintes, justifiées, des patients qui fréquentent l'hôpital.

Cette situation contribue à une pénurie prononcée de main-d'œuvre à l'hôpital Sainte-Croix qui remet en question la capacité de l'établissement à offrir des soins de santé essentiels dans des délais raisonnables.

À ce chapitre, le cas de l'urgence est éloquent : au moment d'écrire ces lignes, le temps moyen d'attente à l'urgence de l'hôpital Sainte-Croix était de 19 heures². Au cours de la dernière année, le CIUSSS-MCQ a d'ailleurs lancé à plus d'une reprise un appel à éviter les urgences de l'hôpital Sainte-Croix. Ailleurs dans l'hôpital, des témoignages recueillis de la part de membres du personnel font état de fermetures fréquentes de lits, faute de personnel pour offrir des soins aux patients.

Rappelons qu'un rapport du Collège des médecins publié en 2023 a par ailleurs validé le lien existant, d'une part, entre le degré de vétusté des établissements hospitaliers de certaines régions et la difficulté d'y recruter et d'y retenir du personnel³. Cette réalité affecterait durement les médecins qui œuvrent en région alors que ceux-ci « sont confrontés à des choix déchirants et à une grande détresse », pouvait-on y lire.

D'ailleurs, au cours des dernières semaines, plus de 200 médecins et membres du personnel de la santé œuvrant à l'hôpital se sont mobilisés pour demander l'inscription du projet au PQI dès cette année⁴. Une pétition, signée par la vaste majorité des médecins œuvrant au sein de l'établissement, a également été remise aux autorités.

² Des temps d'attente de 19 heures à l'Urgence de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville – Vingt55

³ Rapport du Collège des médecins | Un réseau vétuste et un accès inéquitable aux soins | La Presse

⁴ <https://ci.radio-canada.ca/nouvelle/2039523/medecin-hopital-sainte-croix-drummondville-manifestation>

un développement économique compromis.

Le Centre-du-Québec a connu une croissance démographique impressionnante ces dernières années. Ses deux plus grandes villes, Drummondville et Victoriaville, se situaient respectivement au quinzième et au vingt-cinquième rang des villes les plus peuplées du Québec lors du dernier recensement. Drummondville est d'ailleurs devenue, à cette occasion, la septième région métropolitaine du Québec. Rappelons qu'aucune ville québécoise n'avait obtenu ce statut depuis 1986.

Le dynamisme économique centricois n'est plus, lui non plus, à documenter : le taux de chômage dans le Centre-du-Québec est deux fois moins élevé qu'ailleurs dans la province. Plusieurs projets de développement économique de premier plan sont également en cours dans la région.

Au cours des prochaines années, il est attendu que l'essor démographique et économique du Centre-du-Québec se poursuive, notamment en raison des investissements majeurs réalisés par le gouvernement du Québec dans la filière batterie, qui sera en grande partie implantée au Centre-du-Québec.

À elle seule, l'opérationnalisation de cette filière nécessitera à terme des centaines, voire des milliers de nouveaux travailleurs qualifiés. Ceux-ci, tout comme leurs familles, auront besoin de soins de santé et de services sociaux de qualité, soins et services que notre région peut difficilement leur offrir dans les circonstances actuelles.

Des employeurs de premier plan de la région ont déjà dit craindre que l'état gênant dans lequel se trouve le principal établissement hospitalier de la région ne compromette leurs efforts afin d'attirer et de retenir des travailleurs qualifiés.

une inscription au PQI 2024-2034 incontournable.

Devant l'impossibilité d'agrandir, ou même de rénover l'hôpital Sainte-Croix pour répondre aux besoins urgents et pressants de sa population, la construction d'un nouvel hôpital pour lui succéder s'est imposée comme étant la seule alternative viable pour l'ensemble des acteurs concernés, dont le CIUSSS-MCQ, qui voit à l'organisation des soins de santé et de services sociaux dans le Centre-du-Québec.

Dans une fiche produite à l'intention des décideurs publics, le CIUSSS-MCQ estime que la construction d'un nouvel hôpital à Drummondville coûterait approximativement 1,29 milliard de dollars. Surtout, selon ses analyses, il s'agit de la seule option qui permettrait de combler l'ensemble des besoins identifiés.

Le gouvernement du Québec, par la voix de son ministre responsable pour le Centre-du-Québec, monsieur André Lamontagne, s'est également engagé à donner le feu vert au projet en autorisant une inscription au PQI au cours du présent mandat, qui court jusqu'en 2026.

La réalité, toutefois, c'est que la région ne peut tout simplement pas se permettre d'attendre encore deux longues années avant que ce projet ne quitte le stade de l'avant-projet, où il est coincé depuis 2018, pour passer à l'étape déterminante de la gestion de projet, qui inclut notamment l'étude d'opportunité. Depuis 2018, le rythme des incidents à l'hôpital Sainte-Croix s'est accéléré de manière importante, la pénurie de personnel s'est gravement accentuée et la capacité à offrir des soins de santé et de service sociaux de qualité elle, s'est significativement détériorée.

Il est évident que la problématique des infrastructures de santé vieillissantes n'est pas unique au Centre-du-Québec, et que les ressources financières du gouvernement sont limitées, encore plus dans le contexte actuel de ralentissement économique. Toutefois, la situation au Centre-du-Québec s'approche dangereusement d'un point de non-retour et nécessite une action immédiate.

recommandation.

Que le gouvernement du Québec priorise le projet de construction d'un nouvel hôpital à Drummondville en inscrivant celui-ci au Plan québécois des infrastructures 2024-2034, et ce, afin d'éviter une potentielle rupture dans l'offre de soins de services de santé et de services sociaux dans le Centre-du-Québec.

conclusion.

Pour tous les motifs énumérés précédemment, et au nom de l'ensemble de sa communauté, la Coalition pour un nouvel hôpital régional à Drummondville croit qu'il est impératif que le gouvernement du Québec autorise sans plus attendre le projet de construction d'un nouvel hôpital régional à Drummondville à aller de l'avant, et ce, en l'inscrivant dès cette année au Plan québécois des infrastructures. Cette inscription, névralgique, permettra au projet de quitter le stade de l'avant-projet, auquel il est relégué depuis 2018, afin de passer à celui, actif, de la gestion de projet.

Surtout, et considérant les délais de livraison d'un projet majeur comme celui évoqué ci-haut, qui peuvent s'étaler sur plus de dix ans, une inscription au présent PQI permettra au CIUSSS-MCQ de gagner un temps précieux, qui pourrait ultimement s'avérer crucial pour éviter une rupture dans l'offre de soins de santé déjà précaire de notre région.

Enfin, une telle démarche redonnerait espoir et confiance aux professionnels de la santé déjà en place, qui font à l'heure actuelle l'impossible pour maintenir un service de qualité malgré le piètre état dans lequel se trouve leur établissement hospitalier.

La Coalition souhaite remercier le ministre des Finances, Éric Girard, ainsi que l'ensemble de son équipe, pour l'attention portée à la présente et souhaite signifier sa pleine disponibilité pour collaborer à la concrétisation de ce projet majeur pour le Centre-du-Québec.